

**SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5
DÉCEMBRE 2021**

**ANIMATIONS MINI-POUSSIN(E)
POUSSIN(E)**

SECTEUR EST SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2021
SECTEUR OUEST DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2021

08H00/08H30 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2012
10H00/10H30 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2013
13H00/13H30 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2014
15H30/16H00 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2015

Contact

05 56 31 51 00
comite@judogironde.fr

Informations

Inscriptions extranet obligatoires
Avant le 1er décembre

Pass sanitaire obligatoire
+12 ans Public et pratiquants



@COMITEJUDOGIRONDE

Animation Mini-Poussins et Poussins

- **Ouvert aux judokas nés en 2014-2015 et 2012-2013**
- **Droit d'engagement**
 - Engagement **gratuit**.
- **Modalités d'inscription – date limite**
 - Les inscriptions se feront exclusivement sur le site FFJDA.
 - **Aucune inscription ne sera prise en compte après le 1^{er} décembre 2021.**
 - Inscriptions en ligne sur le site FFJDA :
 - www.ffjudo.com
 - Extranet
 - Entrer Code utilisateur
 - Entrer Mot de passe
 - Compétitions
 - Calendrier des compétitions 2021/2022
 - Sélectionnez la date et choisir compétitions
 - Afin d'assurer une organisation de qualité le nombre de participants sera limité sur chaque pesée, nous demandons donc aux clubs de ne pas inscrire d'office l'ensemble de ses judokas mais uniquement les judokas ayant confirmé leurs participations.
 - De la même manière, nous vous demandons de bien vouloir veiller à la réactualisation de vos participants en cas de désistement.
- **Conditions de participation**

Afin que cette animation se déroule dans les meilleures conditions, nous demandons aux clubs participants ayant plus de 15 judokas inscrits de bien vouloir fournir un arbitre ou un commissaire sportif de club formé (titre arbitre de club ou CS validé par l'enseignant : arbitre club Minime ceinture verte minimum et commissaire Benjamin deuxième année ceinture jaune minimum)

Afin de valider leur participation les clubs ayant plus de 15 participants devront fournir les noms prénoms grade et adresse électronique au comité au plus tard 10 jours avant l'animation. Possibilité de convoquer sur ½ journée si deux officiels du club inscrits.

Le comité mettra en place un stage de formation arbitre et commissaire au cours du mois de novembre pour les préparer au mieux à cette animation.

- **Programme**

SECTEUR EST samedi 4 décembre 2021
08H00/08H30 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2012
10H00/10H30 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2013

13H00/13H30 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2014
15H30/16H00 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2015

SECTEUR OUEST dimanche 5 décembre 2021
08H00/08H30 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2012
10H00/10H30 : POUSSIN(E)S NÉS EN 2013

13H00/13H30 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2014
15H30/16H00 : MINI-POUSSIN(E)S NÉS EN 2015

- **Présentation**

La mise en place de ces animations pour les plus jeunes cherche à répondre à une demande des pratiquants et des clubs, privés depuis presque deux saisons d'activités hors club du fait de la crise sanitaire.

Devant des difficultés prévisibles pour les clubs d'organiser des tournois interclubs ou des tournois labellisés sur ce premier trimestre de l'année le comité a souhaité proposer une animation départementale en s'appuyant sur le découpage en deux secteurs déjà existant pour les benjamin(e)s.

- **Règlement**

- **Mini poussins :**

- **Grade minimum :** ceinture blanche 1 liseré, passeport obligatoire
- **1 timbre de licence**
- **Licence validée compétition**

- **Poussins :**

- **Grade minimum :** ceinture blanche-jaune, passeport obligatoire
- **1 timbre de licence**
- **Licence validée compétition**

1. Partie technique

Échauffement en commun des enfants puis travail technique sous forme d'ateliers (**durée 30min**)

- 1 : mobilités debout, chutes et travail de projection
- 2. mobilités au sol, travail retournement et immobilisation

Nous souhaitons que cette partie technique soit encadrée par les enseignants, nous demanderons donc aux enseignants de participer en judogi à cette partie de l'animation. En cas d'indisponibilité de l'enseignant, le club pourra engager un judoka licencié du club cadet ceinture marron minimum.

2. Partie randoris

- Formule de poules par groupes morphologiques.
- Pas de mixité
- Le but est de pouvoir proposer 4 combats aux participants de cette animation.
- La formule privilégiée sur cette animation est la constitution de groupes de 9 judokas divisés en trois poules de 3 judokas. À l'issue de cette phase de poule trois nouvelles poules sont constituées en réunissant les trois 1^{er}, les trois 2^{èmes}, et les trois 3^{èmes} de la première phase de poule. Les récompenses seront attribuées à l'issue de cette deuxième poule.
- D'autres formules de poules seront possibles en fonction de la composition des groupes morphologiques.
- Les récompenses seront des médailles (or, argent, bronze).
- Tous les participants seront récompensés.

3. Arbitrage.

- Application du règlement d'arbitrage éducatif :
 - o Temps de combat 1min30 +1min ne-waza.
 - o Le combat démarre à distance et passe par la garde fondamentale.
 - o La saisie est autorisée entre la ligne d'épaules et la ceinture
 - o Projection valorisée uniquement du côté de la manche tenue
 - o Pour toute phase d'attaque à 1 main qui aurait échouée, un retour à 2 mains est nécessaire.
 - o Attaques à genoux, sutemi et makikomi : non autorisés pour cette tranche d'âge
 - o Hon gesa gatame : éviter les contraintes cervicales, repositionnement en Kuzure gesa gatame ou main sur sa cuisse.

4. Décomptes des points et classements

- Première partie (1min30) : arrêt du combat dès 20 points marqués
- Deuxième partie ne-waza (1 min) : arrêt du combat dès 10 points marqués
- En cas d'égalité de score (ippon, waza-ari), la victoire sera attribuée au judoka ayant le plus de kinza. En cas d'égalité de kinza, il sera annoncé hikiwake (match nul).
- Pour le classement, seront pris en compte dans l'ordre :
 1. le nombre de victoires
 2. le nombre de points marqués
 3. en cas d'égalité de victoires et de points, c'est le vainqueur du combat qui a opposé les deux judokas à égalité qui gagne, s'ils ne se sont pas rencontrés ou s'ils ont fait match nul, les deux judokas recevront la même récompense à égalité.

Spécificités pour cette animation uniquement :

- Un waza-ari vaut 7 points, 2 waza-ari valent 14 points, un waza-ari marqué debout suivi par un osaekomi, on laisse aller le temps jusqu'à 20 secondes (1 waza-ari + un ippon= 17 points).
- Ippon marqué debout : pas de liaison ne-waza, matre et reprise debout.